

10, 11, 12
JUN 2015

5^{es}

Assises Nationales de la BIODIVERSITÉ

DIJON
CÔTE-D'OR
BOURGOGNE

@ReseauBiodiv #ANBiodiv

www.assises-biodiversite.com

Un événement

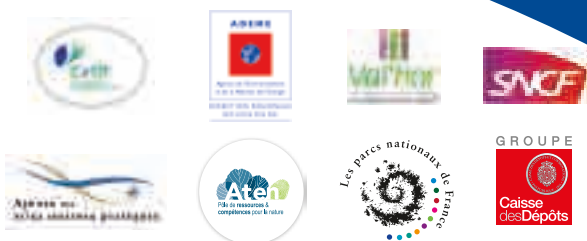


Co-organisé avec



Merci à nos partenaires

Avec le soutien de



Avec le concours de



Sous le parrainage de :



Bourgogne
Conseil régional

Franche-Comté
Conseil régional

Grande région
**BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**
EN MARCHÉ

Depuis avril 2014 et l'annonce de l'évolution de la carte des régions, les conseils régionaux de Bourgogne et Franche-Comté ont engagé de manière volontariste un rapprochement entre les deux territoires appelés à fusionner. Après un ensemble de travaux préparatoires qui ont positionné les deux régions à la pointe du projet de réforme territoriale, l'année 2015 constitue le temps de préfiguration de la nouvelle région qui verra le jour le 1^{er} janvier 2016. C'est donc tout naturellement que la Franche-Comté a été associée aux assises nationales de la biodiversité 2015 qui se dérouleront au mois de juin en Bourgogne.



Nous sommes heureux, et fiers, d'accueillir à Dijon les Assises nationales de la biodiversité. Ce congrès sera l'occasion, pour chacun d'entre vous, de découvrir les actions concrètes mises en œuvre par la ville de Dijon et par la communauté urbaine du Grand Dijon pour faire de cette agglomération de 250 000 habitants, au cœur d'une région préservée, une référence écologique en Europe.

Transports en commun utilisant à 90 % la traction électrique, large place accordée aux modes actifs de déplacement, piétonisation du cœur de ville, réseaux de chaleur alimentés par des chaufferies bois, éco-urbanisme mis en œuvre depuis la planification urbaine jusqu'aux projets d'aménagement, dont une dizaine d'écoquartiers... Voilà notamment pourquoi Dijon s'illustre aujourd'hui dans le domaine de l'environnement. Et je pourrais évoquer également nos bâtiments publics vertueux, notre plan d'actions ambitieux en faveur de la biodiversité sous l'égide du Jardin des sciences, la valorisation de l'agriculture et de la viticulture périurbaines, le développement des espaces verts et de pratiques culturelles responsables....

À l'occasion de ces assises, vous aurez d'ailleurs l'occasion de déguster une nouvelle spécialité dijonnaise, fruit de la biodiversité en ville : le "miel de Dijon", produit dans une centaine de ruches implantées en ville et qui complète la palette de nos produits de terroir que sont le vin de Bourgogne, la crème de cassis ou la moutarde !

Alain MILLOT, Maire de Dijon, Président du Grand Dijon



Pourquoi les Assises nationales de la biodiversité ?

Nous sommes tous en prise directe avec les réalités des rapports entre l'homme et les espèces animales ou végétales. Mettre en place des Assises nationales de la biodiversité confirme que ce sujet est devenu de plus en plus prégnant dans l'esprit de chacun d'entre-nous.

Nous avons vocation à transmettre aux générations futures les expressions du vivant, souvent symbolisées dans les lieux protégés. Le Conseil Départemental de la Côte-d'Or a souhaité s'impliquer dans ce débat, car notre département présente un milieu naturel riche, diversifié et méconnu.

C'est dans cet esprit que nous avons mis en place une politique départementale orientée vers la préservation et la protection des milieux et adaptée à la diversité de notre territoire : protection des ressources en eau et des zones humides, préservation des prairies, des bocages, des vallées et des plateaux calcaires.

Observer, écouter, regarder, être en contact avec les espèces animales ou végétales, développer une notion de "nature qui se mérite" paraît une chose essentielle lorsque l'on parle de biodiversité. On peut souhaiter que ces 5^{èmes} Assises nationales répondent à cette exigence.

François SAUVADET, Président du Conseil Départemental de la Côte D'Or



Vive le vivant !

Région d'accueil des cinquièmes Assises nationales de la biodiversité, la Bourgogne a souhaité associer à cette manifestation la Franche-Comté, avec qui elle ne fera plus qu'une dans quelques mois.

Bénéficiant d'une image d'espaces naturels préservés et d'une faune et d'une flore riches et variées, nos deux régions connaissent néanmoins une

altération des milieux et des espèces qui y vivent. La préservation de la biodiversité est un donc un enjeu majeur pour nos territoires. S'appuyant principalement sur une stratégie régionale en Bourgogne et un fond régional en Franche-Comté, les deux collectivités sont engagées dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité.

Réserves naturelles régionales, réhabilitations de tourbières, plantation de vergers conservatoires, sauvegarde du bocage et des sites naturels remarquables, conservatoire d'espace naturel... Au travers de multiples dispositifs opérationnels, la Bourgogne et la Franche-Comté soutiennent les acteurs qui, au quotidien, s'attachent à préserver et à promouvoir un capital indispensable à la construction de notre avenir.

Cette implication des acteurs bourguignons et francs-comtois, nous vous invitons à la découvrir durant ces cinquièmes assises nationales de la biodiversité qui interviennent à un moment clé des mobilisations locales, nationales et internationales pour que vive le vivant.

François PATRIAT, Président du Conseil Régional de Bourgogne
Marie-Guite DUFAY, Présidente du Conseil Régional de Franche-Comté



“Nous nous félicitons de la vitalité des débats qui ont eu lieu dans la sphère publique, le monde des associations et à l'Assemblée nationale...”

Adopté en première lecture à l'Assemblée nationale le 24 mars 2015, le projet de loi relatif à la biodiversité a comme objectif une meilleure protection de la biodiversité au travers d'une gestion et d'une gouvernance améliorées. **Nous nous félicitons de la vitalité des débats qui ont eu lieu dans la sphère publique**, le monde des associations et à l'Assemblée nationale où le texte a été globalement adopté.

C'est dans ce contexte que Les Eco Maires co-organisent, avec nos partenaires historiques IDEAL Connaissances et Réseau IDEAL, la 5^{ème} édition des Assises Nationales de la Biodiversité à Dijon. Ce sera l'occasion d'échanger sur ce dispositif en cours d'examen au Parlement, en faveur de la biodiversité, de la protection et la valorisation de la nature et des paysages et surtout sa pierre angulaire : l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) qui sera l'outil essentiel à l'expertise et à la gestion de la biodiversité.

Pendant trois jours, nous débattons de croissance économique, de nouvelles technologies, de politique paysagère, de cohésion sociale, mais aussi des impacts des bouleversements climatiques sur la biodiversité. **En effet, la prochaine COP 21 qu'accueille notre pays en décembre 2015 doit faire la preuve de son efficacité et de son utilité en termes de propositions claires et durables.**

Je voudrais, en cette année sensible et complexe pour les partenaires privés qui nous accompagnent depuis 25 ans, les remercier de leur soutien et appui financier pour accompagner les collectivités et leurs réseaux. **Je souhaite également remercier la ville de Dijon, le Grand Dijon, le Conseil Départemental de la Côte d'Or, le Conseil Régional de Bourgogne** qui permettent que nous puissions faire dialoguer harmonieusement territoires et pouvoirs publics, monde de la science et curieux, entreprises et décideurs locaux, nature et humanité.

Je vous souhaite de bons débats et que vivent encore mieux au cœur de nos territoires la nature, le vivant, la biodiversité !

Guy GEOFFROY

Président de l'Association Les Eco Maires
Député de Seine et Marne
Maire de Combs-la-Ville



“Concernées par des réformes territoriales, les collectivités se doivent d'apporter des réponses adaptées aux attentes des citoyens...”

La 5^{ème} édition des Assises Nationales de la Biodiversité s'inscrit dans un projet de loi dont la création de l'Agence Française de la Biodiversité (AFB) en sera la pierre angulaire. **Cette avancée traduit la volonté de se doter d'outils pour enrayer la perte de la biodiversité.**

L'AFB préfigurera les enjeux internationaux qui seront débattus à la Conférence des Nations Unies en Novembre 2015 à Paris.

Dans ce contexte, les Assises co-organisées par Réseau IDEAL et Les Eco Maires demeurent un évènement majeur où les acteurs associatifs et institutionnels se mobilisent et coopèrent.

La mise en commun des expériences des collectivités, gestionnaires et scientifiques est indispensable pour construire une ambition collective en faveur d'une gouvernance de la biodiversité.

Concernées par des réformes territoriales, les collectivités se doivent d'apporter des réponses adaptées aux attentes des citoyens. Ce travail est nécessaire face à des individus de plus en plus soucieux des enjeux environnementaux.

C'est avec une volonté de contribuer à la transition écologique de notre société que les collectivités organisatrices et le Comité Scientifique et Technique ont pensé ce programme. **Durant trois jours, six thématiques ainsi que des visites de terrain apporteront une vision concrète des mesures pour la biodiversité déjà existantes.**

Merci encore à la Région Bourgogne, au Département de la Côte d'Or, au Grand Dijon et à la Ville de Dijon pour leur accueil, leur implication et leur dynamisme.

Bonnes assises à tous et **rendez-vous sur www.reseau-en.net !**

Stéphanie RUEL-MARCHAND

Conseil départemental de l'Essonne :
Cheffe de service adjointe / Conservatoire départemental
des Espaces Naturels Sensibles
Présidente du réseau Espaces Naturels & Biodiversité



**Le Réseau
Espaces Naturels
& Biodiversité**

Contact :

Pierre PAVY, Responsable adjoint du réseau
p.pavy@idealconnaissances.com
Tél. : 01 45 15 50 39

LE 1^{er} RÉSEAU SOCIAL DES PROFESSIONNELS EN CHARGE DE LA BIODIVERSITÉ

L'édito de l'AFB



Les Assises nationales de la biodiversité permettent tous les ans de rassembler l'ensemble des professionnels de la biodiversité de nos territoires (personnels des collectivités, bureaux d'étude, établissements publics, associations...).

Dans le cadre de la mission de préfiguration pour l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), **l'équipe de préfiguration a souhaité profiter de l'opportunité de cet évènement qui se tiendra cette année à Dijon les 10, 11 et 12 juin, pour prolonger la dynamique de dialogue, de concertation et de transparence engagée depuis janvier 2015 avec les acteurs de la biodiversité.** Cette démarche de co-construction vise à mettre en place une Agence qui serve au mieux la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB), avec l'ensemble des partenaires et acteurs de la biodiversité. **Elle s'appuie d'ores et déjà sur les 4 établissements amenés à fusionner** (l'ATEN, Parcs Nationaux de France, l'Onema et l'Agence des aires marines protégées), riches de leurs compétences et de leurs savoir-faire, tant sur le milieu terrestre, qu'aquatique et marin : un stand commun aux 4 organismes permettra d'échanger de manière informelle avec le public des Assises pendant les 3 jours de l'évènement.

Les Assises nationales de la biodiversité seront un temps d'échanges techniques sur les métiers de l'Agence, son positionnement dans le monde professionnel de la biodiversité, ses fonctions d'animation de réseaux et de formation, **et feront écho à la conférence nationale de Strasbourg qui se tiendra les 21 et 22 mai.**

Les thématiques qui seront abordées intéressent directement les élus, les associations, les gestionnaires d'espaces protégés mais également la sphère privée : réseaux de professionnels (expertise et innovation), appui aux collectivités territoriales dans la mise en œuvre des politiques biodiversités (SRB et SRCE), formation et sensibilisation.

Au plaisir de vous retrouver nombreux à Dijon pour le "parcours AFB".

Olivier LAROUSSINIE

Directeur de l'Agence des aires marines protégées
Directeur de la préfiguration Agence française
pour la biodiversité



Votre programme
d'un coup d'œil...



Mercredi 10 juin

8h30 : Accueil participants - Café / En parallèle, petit-déjeuner Entreprises
9h30 : Mots d'accueil
10h00 : Annonce de l'AFB
10h30 : Séance plénière d'ouverture
12h00 : Inauguration officielle du Salon
12h30 : Déjeuner sur place
14h00 : Temps Salon
15h00 : 1^{re} session de débats - échanges (6 parcours, 6 ateliers en parallèle)
16h30 : Pause sur le Salon professionnel
17h00 : 2^e session de débats - échanges (6 parcours, 6 ateliers en parallèle)
18h30 : Atelier juridique ou départ des visites de sites
20h00 : Soirée conviviale

Jeudi 11 juin

8h30 : Accueil participants - Café / En parallèle, petit-déjeuner Élus
9h00 : 3^e session de débats - échanges (6 parcours, 6 ateliers en parallèle)
10h30 : Pause sur le Salon professionnel
11h00 : 4^e session de débats - échanges (6 parcours, 6 ateliers en parallèle)
12h30 : Déjeuner sur place
14h00 : Synthèse des Ateliers AFB
14h30 : Séance Plénière de clôture
16h30 : Remise des prix du FDB
18h00 : Conférence Grand Public
19h15 : Soirée film - Débat Grand Public

Vendredi 12 juin

8h30 : Départ du centre des congrès pour les visites terrain
13h30 ou 15h30 : Retour des visites

6

Grandes thématiques
déclinées en
tables rondes et
ateliers-débats

DECISION
ET STRATÉGIE

SOCIÉTÉ

SCIENTIFIQUE
ET RECHERCHE

AGENCE FRANÇAISE
DE LA BIODIVERSITÉ

INNOVATION
ET PROSPECTIVE

ENTREPRISE
ET PARTENARIAT
PUBLIC-PRIVE





Mercredi 10 Juin

Programme

DÉCISION
ET STRATÉGIE

SOCIÉTÉ

SCIENTIFIQUE
ET RECHERCHE

AGENCE
FRANÇAISE DE LA
BIODIVERSITÉ

INNOVATION
ET PROSPECTIVE

ENTREPRISE
ET PARTENARIAT
PUBLIC-PRIVE



8h30 : Accueil participants - Café / En parallèle, petit-déjeuner Entreprises

9h30 : Mots d'accueil

- **Alain MILLOT**, Maire de Dijon, Président du Grand Dijon
- **François SAUVADET**, Président du Conseil Départemental de la Côte d'Or, Président du Comité de Bassin Seine Normandie
- **Marie-Guite DUFAY**, Présidente du Conseil Régional de Franche-Comté
- **François PATRIAT**, Président du Conseil Régional de Bourgogne
- **Guy GEOFFROY**, Président des Eco Maires
- **Laurent LAGIE DEFRANCE**, Directeur, Réseau IDEAL

10h00 : Annonce de l'Agence Française de la Biodiversité

- **Olivier LAROUSSINIE**, Directeur de la mission de préfiguration AFB, directeur de l'Agence des aires marines protégées
- **Gilles BOEUF**, Conseiller scientifique pour la préfiguration AFB, président du Museum National d'Histoire naturelle
- **Annabelle JAEGER**, en charge du lien avec les collectivités territoriales pour la préfiguration de l'AFB, conseillère régionale PACA
- **Emmanuel DELANNOY**, en charge de l'étude acteurs économique pour la préfiguration de l'AFB, directeur de l'Institut INSPIRE

10h30 : Séance plénière d'ouverture

Croissance économique et préservation de la biodiversité, une alliance objective

En 2015, il est un lieu commun de rappeler que la crise écologique est jumelée à la crise économique. La perte de biodiversité est inestimable économiquement. Le poids économique de cette perte sur nos sociétés sera considérable et impossible à résorber. Produire, investir, consommer, restaurer, assumer, assurer, ... le champ lexical du vivant et de l'économie s'étend à l'infini. Comment peut-on à cet effet, à l'échelle de nos territoires et de nos sociétés, concilier l'économie et la Biodiversité ?

Animateur : **Guillaume DUVAL**, rédacteur en Chef du mensuel Alternatives Economiques*

Patricia SAVIN, Avocate au Barreau de Paris, Présidente d'Orée ; **Dominique BUREAU**, Président du Comité pour le financement de la croissance verte ; **François PATRIAT**, Président du Conseil Régional de Bourgogne ou son représentant

12h00 : Inauguration officielle du Salon

12h30 : Déjeuner sur place

14h00 : Café, forums partenaires et temps Salon

15h00 : 1^{re} session de débats - échanges (6 parcours, 6 ateliers en parallèle)



Comment faire de la biodiversité un atout pour la production agricole

Développer l'agroécologie est le meilleur moyen pour protéger la biodiversité. Quelles sont les opportunités de cette conception qui vise à lutter contre la surpuissance des procédés chimiques et pesticides, à réduire l'artificialisation des sols et à donner à la biodiversité ses lettres de noblesse vertes dans sa relation à l'agriculture ?

Daniel WIPF, Professeur à l'université de Bourgogne, Directeur adjoint de l'Unité mixte de recherche Agroécologie (UMR AgroSupDijon / INRA / uB) ; **Benoît BORDAT**, Conseiller communautaire du Grand Dijon, délégué à l'agriculture péri-urbaine ; **Bernard KREMPP**, Président du Groupement des agrobiologistes de Côte d'Or et **Simon-Pierre BABSKI**, Chargé de mission LPO Côte d'Or ; Un représentant de l'agence Goodforgood



De la compréhension à la résolution des espèces exotiques envahissantes (EEE)

La lutte contre les espèces exotiques envahissantes est une préoccupation quotidienne pour les professionnels. Bien qu'elles posent des problèmes de santé publique, les moyens de prévention sont souvent inefficaces à cause d'un manque de clarification de la notion des EEE. De la recherche appliquée à l'organisation des territoires : quelles pistes pour la gestion préventive des espèces exotiques envahissantes ?

Animateur : **Yves-Marie ALLAIN**, ex-Inspecteur général de l'Environnement

Bruno CHAUVEL, programme national Ambroisie, INRA Dijon ; **Olivier BARDET**, Responsable de la Délégation Bourgogne Conservatoire botanique national du Bassin parisien* ; **Anne-Laure WITTMAN**, Chargée de Mission "instruments économiques et Biodiversité", MEDDE/CGDD* ; **Stéphanie HUDIN**, Chargée de Mission scientifique, FCEN*



La fonction sociale du végétal en ville, conception et finalité

Les bienfaits du végétal sont indéniables sur notre santé et notre bien-être psychologique. Ils embellissent nos villes, les rendant agréables et attractives. Ils sont également source de liens intergénérationnels. En ces temps de crise et de besoin du vivre-ensemble, le végétal a une fonction de cohésion sociale. Refaire du lien, faire société par le végétal, une opportunité pour les élus ?

Gil MELIN, Président de la FNJFC et **Frédérique LE MONNIER**, déléguée développement durable de GrDF ; **Stéphanie MODDE**, Adjointe au Maire déléguée à l'écologie urbaine et au cadre de vie, Ville de Dijon ; **Cécile ARTALE**, Association Pirouette Cacahuète ; **Julien GARNOT**, Responsable de la Mission Biodiversité Urbaine, Noé ; **François-Xavier JACQUINET**, Directeur général, société Traceur ; Un représentant de VAL'HOR



Circuits de décisions et leviers d'action des enjeux de la biodiversité

Agendas 21, Schémas de Cohérence Territoriale, Plans Climat Energie Territoriaux, Plans Locaux d'Urbanisme, chartes diverses et variées, engagements nationaux et internationaux, les collectivités disposent de plusieurs outils pour élaborer leur stratégie de protection de la biodiversité au niveau local. Il est important pour les élus, dans leur approche prospective, de réfléchir et agir en faveur de la biodiversité à l'aune des enjeux locaux, nationaux, transnationaux, européens et mondiaux ?

Animateur : **Maud LELIEVRE**, Déléguée Générale, Les Eco Maires

Martin GUESPEREAU, Directeur, Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse ;

Laurent SERVIERE, Conservateur, **Jean-Marie BROCHOT**, Vice-président, Communauté de Communes de Gevrey Chambertin* ; **José ALMEIDA**, Vice-Président du Grand Dijon et Maire de Longvic ;

Nicolas JUILLET, Vice-Président du Conseil départemental de l'Aube et membre du CNTE ;

Dominique GIRARD, Rapporteur Eau, Environnement et déchets, Vice-Président du Conseil Départemental de la Côte d'Or, et **Jean-Noël THOMAS**, Responsable du Service Environnement et Milieu naturel, Direction Agriculture et Milieux naturels, Conseil Départemental de la Côte d'Or



Plan Bâtiment Durable et Biodiversity : 2 réponses pour promouvoir la biodiversité urbaine

Parrainé par Bouygues Construction

Groupe de travail Bâtiment et Biodiversité du Plan Bâtiment Durable : retours d'expérience d'acteurs du CIBI et de porteurs de projets labellisés BIODIVERCITY, feuille de route du CIBI et lien avec les autres démarches biodiversité urbaine comme le programme UZB de la LPO.

Avec les interventions de Gecina, la LPO, Bouygues construction, Elan...



Les réseaux des professionnels de la biodiversité : expertise et innovation (liens avec la sphère privée, les industries et les maîtres d'ouvrages)

L'AFB a un rôle majeur attendu pour mobiliser au mieux l'expertise existante dans les territoires en matière de biodiversité et aider à la mise en réseau des acteurs et professionnels. Cette mobilisation de l'expertise doit permettre une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les politiques d'aménagement du territoire (enjeux de compensation), et plus largement encourager le potentiel de développement et d'innovation des territoires au service de la croissance verte pour définir les priorités d'actions.

Alain CHABROLLE, Vice-président de la région Rhône Alpes ; **Michel SOMMIER**, Directeur de Parcs nationaux de France (PNF) et responsable du chantier "Réseau d'espaces naturels" au titre de la préfiguration AFB ; **Marine ROMAN**, Animatrice à l'UPGE (Union Professionnelle pour le Génie Ecologique)

16h30 : Pause sur le Salon professionnel



Comprendre la Biodiversité grâce aux nouvelles technologies

- Utilisation des drones à des fins d'études terrain
Olivier SCHER, CEN-LR
- Apport de la télédétection à la cartographie des habitats naturels de zone humide
Matthieu MARQUET, coordinateur au PNR de Brière
- Outils de simulations numériques qui permettent une meilleure compréhension du patrimoine naturel
Jérémy CORNUAU, Terroiko
- Exemple local d'une base de données multi-partenaire de la faune sauvage : la Bourgogne Base Fauna
Daniel SIRUGUE, Directeur scientifique et attaché de conservation au PNRM, membre de la Société d'Histoire naturelle d'Autun



Suivre l'état de la biodiversité : une observation et une évaluation plurielle à maîtriser

Le suivi et l'évaluation des stratégies, des politiques et des actions relatives à la biodiversité sont des impératifs pour les collectivités et les professionnels. Si le Réseau national des observatoires de la biodiversité cherche à encadrer et conseiller ces derniers, l'harmonisation reste difficile. En effet, il existe une pluralité d'observatoires, d'indicateurs, d'échelles et d'acteurs sur ces thématiques. Comment aider à la décision ces acteurs tout en assurant une cohérence entre leurs politiques et les stratégies de terrain ?

Animateur : **Luc MAUCHAMP**, Chef de Projet "Observatoire national de la Biodiversité", MEDDE
Christelle BERANGER, chargée de Mission Observatoire martiniquais de la Biodiversité, PNR Martinique* ; **Franck GROSSIORD**, Responsable Projet Sigogne, Maison de l'Environnement de Franche-Comté ; **Jean-Philippe SIBLET**, Directeur du Service du patrimoine naturel, MNHN ; **Damien MARAGE**, DREAL Bourgogne*



Ouverture des sites naturels au public

Préparer le public à l'écocitoyenneté, c'est également lui permettre l'accès aux sites naturels et promouvoir la préservation de ceux-ci, qu'ils soient ordinaires ou sensibles. Ainsi, l'ouverture des sites naturels revêt non seulement un caractère pédagogique, de cohésion sociale mais nécessite également la maîtrise de l'environnement par la sensibilisation du public. De fait, il est important de continuer et de promouvoir l'ouverture au public des sites, tout en préservant les écosystèmes et en les aménageant en fonction des parcours et itinéraires dédiés au public. Quels sont les aménagements efficaces qui allient préservation des sites naturels et accueil du public ?

Animateur : Un représentant de Good Planet*

Arnaud COLLIN, Directeur de RNF* ; un représentant du Conservatoire des espaces naturels bourguignons pour l'ENS de Saint-Germain ; un représentant de la Communauté de Communes du Plateau de Frasnès et du Val du Durgeon pour la réserve naturelle régionale des Tourbières de Frasnè-Bouverans

Mercredi 10 Juin

Programme



Plan Zéro Phyto : une nouvelle gestion des espaces verts

Depuis le vote de la loi Labbé, interdisant l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces publics à compter du 1^{er} Janvier 2020, les professionnels et collectivités font face à de nouvelles problématiques. Des accompagnements sont possibles avec notamment les conseils des relais locaux sur les pratiques de terrain alternatives, l'intégration des enjeux par des labels, ou encore l'adaptation des équipements techniques. Comment obtenir une gestion différenciée des espaces verts en respectant le biodiversité ?

Animateur : **David PHILIPPART**, Directeur, FREDON Basse Normandie

Jacques MY, Directeur, UPJ* ; **Aurore MICAND**, Chargée d'études paysages, Plante&Cité ;

Caroline POULBOT (accompagnée d'un entomologiste), Nichoirs.fr ;

Eric HOULLEY, Maire de Lure ; Un représentant du MEDDE pour le Label Terre Saine*



Biodiversité marine

Parrainé par Suez Environnement

Les océans ont une valeur inestimable en apportant nourriture, eau, chaleur et solutions médicales. Deuxième pays maritime au monde, la France est particulièrement concernée par la préservation de son littoral. La surpêche et la pollution notamment par les plastiques mais aussi le réchauffement climatique sont les principales menaces pesant aujourd'hui sur la biodiversité marine. Pour mieux comprendre les raisons et les moyens de préserver, voire restaurer la biodiversité marine, cet atelier réunira représentants d'institutions, de collectivités, d'associations et d'entreprises : Ifremer, Association Nationale des Elus du Littoral, Surfrider Foundation, Suez Environnement.



Relation avec les collectivités territoriales : appui et mise en œuvre des politiques SRB et SRCE

Dans le cadre de la création de la future Agence française pour la biodiversité, plusieurs questions se posent pour répondre aux besoins déjà exprimés au sein des différents territoires en matière d'articulation et de cohérence des différentes politiques.

Annabelle JAEGER, Conseillère PACA, en charge du lien avec les collectivités territoriales dans le cadre de la mission de préfiguration AFB ; **Simon WOODSWORTH**, Chargé de projet Biodiversité et Territoires, Région Languedoc Roussillon - ARF * ; **Valérie MORAL**, Chargée de Mission "Collectivités territoriales et Biodiversité", UICN ; **Stéphane WOYNAROSKY**, Conseiller régional, Président de la commission Environnement, développement durable et éco-responsabilité - Agriculture et Forêt, Conseil Régional de Bourgogne

● **18h30 : Atelier juridique "Le préjudice écologique" (voir page 13)**
et **Départ pour les visites-terrain (3 visites au choix - voir page 13)**

● **20h00 : Soirée conviviale au Jardin des sciences de Dijon (avec participation)**

Atelier juridique : "Le préjudice écologique" (de 18h30 à 20h00)

- **Patricia SAVIN**, Présidente de Orée
- **Joseph MARIE-LEVANTI**, Chef du Département Affaires juridique et marchés publics, Office de l'Environnement de la Corse
- **Sébastien MABILE**, Président de la commission droit et politiques de l'UICN France, avocat associé du Cabinet Lysia Partners
- **Sébastien QUETIER**, écologue
- **Laurent NEYRET**, professeur associé

3 visites de site au choix (de 18h30 à 20h00)



Latitude21

Au cœur d'un écoquartier qui intègre une "trame verte" composée par l'allée d'une école, une coulée verte, des noues, des jardins privatifs et un projet de jardins partagés, le premier bâtiment basse énergie de Bourgogne abrite la maison de l'architecture et de l'environnement du Grand Dijon. Elle a pour objectif l'éducation et la sensibilisation des enfants et du grand public sur les enjeux de l'urbanisme et du développement durable. Après une courte visite du quartier, présentation des deux expositions de Latitude21 par Olivier GILG, Président du Groupe de Recherches en Ecologie Arctique : Clim'arctique, l'Arctique sentinelle du climat et Ecopolaris 1990-2015. Ce travail, réalisé à l'occasion des 25 ans de missions scientifiques Ecopolaris et dans le cadre de la mobilisation internationale pour le sommet Paris Climat (COP21), sont accompagnées d'ateliers pédagogiques avec des expériences concrètes pour comprendre les phénomènes physiques du dérèglement climatique.

La biodiversité invisible du sol au service du tram

Long mail arboré dédié à l'ecomobilité, l'Esplanade René-Berthaut est l'un des aménagements paysagers les plus impressionnants réalisés lors de la création du tramway en 2012. Il renforce la trame verte et bleue de l'est dijonnais et relie le CHU au campus universitaire. Une expérimentation est actuellement menée par l'Unité mixte de recherche agroécologie (Inra, Université de Bourgogne, UMR Agro Sup Dijon et CNRS). Elle consiste en la mycorhization du couvert végétal des plateformes de roulement du tramway. L'objectif global est de minimiser l'impact environnemental lié à l'entretien et de favoriser la biodiversité urbaine. Visite assurée par le Grand Dijon et l'Inra.



Jardin des sciences

Le Jardin des sciences, labellisé "écojardin" depuis 2014, est un espace de diffusion et de partage des savoirs scientifiques unique en Europe, offrant une vision complète et transverse sur l'ensemble des sciences de la nature. Ici se côtoient un planétarium qui a profité récemment d'une révolution technologique pour nous faire découvrir le monde à 360°, un museum d'histoire naturelle qui connaît un succès incontestable depuis sa rénovation (200 000 visiteurs en 18 mois) et un jardin botanique extraordinaire pour découvrir la diversité des plantes sauvages et cultivées (500 espèces végétales et 230 variétés de rose), dans un ensemble paysager et architectural préservé en plein centre-ville. Ici, on observe, on écoute, on échange, on comprend, on parle de l'Univers, de la vie, de la biodiversité... on parle de nous ! Son objectif : former des citoyens curieux, informés et engagés qui deviendront des "ambassadeurs" de la biodiversité.



Jeudi 11 Juin

Programme

DÉCISION
ET STRATÉGIE

SOCIÉTÉ

SCIENTIFIQUE
ET RECHERCHE

AGENCE
FRANÇAISE DE LA
BIODIVERSITÉ

INNOVATION
ET PROSPECTIVE

ENTREPRISE
ET PARTENARIAT
PUBLIC-PRIVE



8h30 : Accueil participants - Café / En parallèle, petit-déjeuner Elus

9h00 : 3^e session de débats - échanges (6 parcours, 6 ateliers en parallèle)



Les prairies, entre services rendus à la nature et conquête de la biodiversité

La richesse de la biodiversité passe aussi par la qualité de ses prairies. Celles-ci apportent vitalité et ressources en eau, contribuent à enrichir les sols, et à maintenir à l'équilibre la faune et la flore.

Jacques PELLISSARD, Maire de Lons-le-Saunier ; **Véronique BOUSSOU**, Chargée de Mission Agriculture - Forêt PNF* ; **François GILLET**, Professeur, Université de Franche-Comté, CNRS ; **France DRUGMAN**, Chargé de mission, FNPNR



Restaurer les milieux aquatiques, agir pour la biodiversité

Parrainé par Onema

Restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques, c'est agir en faveur de la biodiversité et de la bonne santé des écosystèmes. Qu'ils s'agissent de rétablir les continuités écologiques, d'améliorer la diversité morphologique des cours d'eau, de limiter les phénomènes d'eutrophisation, beaucoup de questions doivent être posées pour réussir les actions de restauration au service de la biodiversité : quels projets pour quel objectifs ? Une opération de restauration fonctionnelle doit-elle être menée au détriment de la biodiversité en place ? Quels leviers socioéconomiques mobiliser ?

Bertrand BARRE, Responsable environnement, ONF - agence Bourgogne Est, Direction interrégionale Bourgogne Franche Comté, Onema ; **Guy PERIAT**, Eawag, institut de recherche suisse sur l'eau et les systèmes aquatiques, Parc naturel régional du Haut Jura* ; **Julien GAUTHEY**, Chargé de mission "Approches sociologiques et économiques des usages de l'eau" - Onema



Responsabilité citoyenne et contrat collectif au service de la biodiversité

Le contrat entre citoyens est d'assurer, chacun à son niveau, sa part pour le bien collectif. Aujourd'hui, le lien doit être resserré avec l'environnement. Une biodiversité en danger met l'homme en danger et vice-versa. L'homme doit se réapproprier la biodiversité, non pas comme un bien dont il use et mésuse, mais bien en tant que protecteur de l'environnement.

Animateur : Un représentant du CPIE Pays de Bourgogne*

Patrice CHATEAU, Adjoint au maire de Dijon délégué à l'environnement ; **Arnaud CALLEC**, vice-président de la FCPN ; **Joseph Marie LEVANTI**, chef du Département Affaires juridiques et Marchés Publics, Office de l'Environnement de la Corse ; **Aurélien LAURA-ITTY**, Conseillère chargée de l'éducation au développement durable, Ministère de l'Education Nationale ; **Denis ROYCOURT**, adjoint au maire d'Auxerre, vice-président de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois en charge de l'Environnement et du Développement durable



Stratégie régionale et nationale pour la biodiversité, entre efficacité et simplification

Entre la stratégie régionale pour la biodiversité qui est articulée avec le schéma régional de cohérence écologique et la stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020, les leviers d'action pour les élus afin d'agir en faveur de leur patrimoine naturel sont plus que conséquents. Quelles sont les échelles d'action les plus pertinentes ? Le maillage entre les deux dispositifs est-il évident et productif ?

Animateur : **Hermine BERGERAT**, chef de projet Stratégie nationale de la Biodiversité, MEDDE

Valérie MORAL, Chargée de Mission "Collectivités territoriales et Biodiversité", UICN ; **Stéphane WOYNAROSKY**, Conseiller régional, Président de la commission Environnement, développement durable et éco-responsabilité - Agriculture et Forêt, Conseil Régional de Bourgogne



Comment concilier la transition écologique et énergétique ?

Aujourd'hui, les spécialistes de l'environnement s'accordent à dire que la production énergétique peut être respectueuse de la biodiversité. En effet, les nouvelles technologies innovent dans ce sens avec les agro carburants, la filière du bois, l'hydro-électricité ou encore l'éolien. Dans quelle mesure la préservation de la biodiversité peut accroître la production d'énergie ?

Animateur : **Pauline TEILLAC-DESCHAMPS**, chargée de programme Ecosystèmes, UICN

Christophe HOUÏSE, Directeur du Pôle Environnement, bureau d'études IN VIVO* ; **Catherine LOUIS**, Vice-Président du Conseil Départemental de Côte d'Or, Président de la Commission Éducation, Tourisme, Sport et Culture, Président de la Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon ; **Jean-Patrick MASSON**, Président d'Alterre Bourgogne, adjoint au maire de Dijon délégué à l'énergie ; **Lilian GENEY**, Chargé de mission ENR, ADEME Bourgogne



AFB et formation (filière environnement/biodiversité)

"L'Agence apportera son appui scientifique, technique et financier à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques de l'État et des collectivités territoriales et de leurs groupements menées dans leur domaine de compétences" : dans ce cadre, la formation, une des 7 missions de l'AFB, pourra contribuer à cet appui à travers la sensibilisation des acteurs du territoire à la biodiversité et l'accompagnement des projets locaux. Il s'agit de faire prendre en compte la biodiversité par les acteurs et de faciliter leur travail pour la co-construction de projets.

Hassan SOUHEIL, responsable pôle "compétences", ATEN ; **Romuald BERREBI**, Directeur de la politique de formation et de l'expertise, ONEMA*

10h30 : Pause sur le Salon professionnel

11h00 : 4^e session de débats - échanges (6 parcours, 6 ateliers en parallèle)



Les Paysages, partie intégrante de la Biodiversité : pour une nouvelle lecture des paysages

La perception du paysage est en pleine évolution, elle interpelle le citoyen, le politique, l'économique. Le paysage fait partie du quotidien, des habitudes, des prises de décisions, des enjeux du territoire, des politiques urbaines ou rurales. De fait, le paysage est un des enjeux constitutifs de la restauration de la biodiversité. Comment pouvons-nous développer le savoir et mobiliser les connaissances sur le paysage ? Quelle est la valeur intrinsèque du paysage et sa contribution réelle pour et avec la biodiversité ?

Patrick GIRAUDOUX, Professeur des Universités, université de Franche-Comté ;
Sylvain PAQUETTE, Professeur associé, Chaire UNESCO en paysage et environnement* ;
Stéphanie DUPUY-LYON, DHUP, DGALN, MEDDE* ; **Boris CHARPY**, Directeur, Paysage de Corton



La biodiversité des sols, un fantastique patrimoine à préserver et valoriser

Les sols sont une ressource rare et fragile indispensable à l'humanité, tant par ses fonctions de production que par ses fonctions environnementales. Déforestation, extension des terres cultivées, développement de l'urbanisation, dégradations et pollutions, atténuation du changement climatique, qualité et rétention des eaux, maintien de la biodiversité sont des questions qui concernent directement les sols. Les connaissances indispensables pour mieux les préserver et les gérer représentent un enjeu de premier ordre.

Philippe LEMANCEAU, Directeur de recherche INRA, Directeur de l'Unité mixte de recherche Agroécologie (UMR AgroSupDijon / INRA / uB)



Restitution des scolaires (attention horaires : de 10h30 à 12h00)

Accueil des collégiens par un élu du Conseil Départemental de la Côte-d'Or

Le développement d'une offre d'éducation à l'environnement, à destination des collégiens du département : catalogue d'offres de sensibilisation au patrimoine naturel de la Côte-d'Or, élaboré par le Conseil Départemental en partenariat avec les acteurs naturalistes du territoire ; une action phare du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles.



Des planifications eau et biodiversité à la déclinaison opérationnelle : quelle mise en œuvre par les acteurs ?

Parrainé par les Agences de l'eau Seine-Normandie et Rhône Méditerranée Corse

Eric DURAND, Président de la Commission Géographique Saône Doubs, et membre du Comité de bassin Rhône Méditerranée ; **Jean-Gabriel NAST**, Président du PNR du Haut Jura ;
Monique BEVIERE, Présidente de la CLE SAGE Nappe de Beauce et Milieux Aquatiques associés ;
Michèle ROUSSEAU, Directrice générale de l'AESN ; **Bruno MOUNIER**, Directeur de la FCEN



Biodiversité et stratégie des organisations : quels instruments pour gérer des relations multiples et inter-temporelles ?

Parrainé par Orée

Ciprian IONESCU, Chargé de mission biodiversité et économie, Orée, doctorant
 Avec les témoignages d'adhérents d'Orée et de Suez Environnement, et un représentant de la FNTP*



Sensibilisation

Sensibiliser les porteurs de projets et les maîtres d'œuvre chargés de l'aménagement, de la gestion des infrastructures, des espaces verts et infrastructures sportives, du foncier agricole et non agricole, est un pré-requis indispensable pour que la biodiversité ne soit plus perçue comme un frein, mais bien comme une opportunité de développement et d'amélioration de la qualité de vie. Sensibiliser c'est à la fois informer, former et faire comprendre la biodiversité, afin de mieux l'intégrer aux cœurs des autres politiques publiques.

Christel KOHLER, Adjointe au maire de Strasbourg ; **Emmanuel CAU**, Vice-président du Conseil Régional Nord Pas de Calais, en charge de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Plan Climat* ; **Emmanuel DELANNOY**, directeur de l'Institut INSPIRE, chargé de l'étude acteurs économique dans le cadre de la mission de préfiguration AFB* ;
Justine ROULOT, chargée de mission politiques de la biodiversité, Humanité et biodiversité

12h30 : Déjeuner sur place

14h00 : Synthèse des 4 ateliers de l'Agence Française de la Biodiversité

Avec : **Olivier LAROUSSINIE**, directeur de la mission de préfiguration AFB, directeur de l'Agence des aires marines protégées ; **Annabelle JAEGER**, en charge du lien avec les collectivités territoriales pour la préfiguration de l'AFB, conseillère régionale PACA ; **Gilles BOEUF**, conseiller scientifique pour la préfiguration AFB, président du Museum National d'Histoire naturelle (sous réserve de confirmation) ; **Emmanuel DELANNOY**, en charge de l'étude acteurs économique pour la préfiguration de l'AFB, directeur de l'Institut INSPIRE

14h30 : Séance Plénière de clôture

La biodiversité et l'adaptation au changement climatique

Les bouleversements climatiques dégradent considérablement la biodiversité. Il est important pour les acteurs locaux de se représenter la meilleure façon de préserver et restaurer la biodiversité victime du changement climatique. Quels sont les outils efficaces et les dispositions nationales et internationales qui permettent de guider l'élu dans son action locale ? Aussi, il apparaît utile de souligner que les écosystèmes résilients et en bonne santé sont des solutions pour lutter contre les effets du changement climatique. Quels bienfaits d'un écosystème bien portant sur le climat ? Quel est l'impact de la biodiversité dans le changement climatique ?

Marie-Hélène AUBERT, conseillère pour les négociations internationales climat et environnement du Président de la République ; **Jean JOUZEL**, vice-président du groupe scientifique du GIEC* ;
Allain BOUGRAIN-DUBOURG, Président de la LPO ; **Pierre PRIBETICH**, adjoint au maire de Dijon, 1^{er} vice-président du Grand Dijon en charge de l'habitat et de l'urbanisme ; **François SAUVADET**, Président du Conseil Départemental de Côte d'Or ou son représentant ; **François PATRIAT**, Président du Conseil Régional de Bourgogne ou son représentant ; **Benoît GANEM**, Président de VAL'HOR, ou son représentant

16h30 : Remise des prix du Fonds de Dotation pour la Biodiversité (FDB)

18h00 : Conférence grand public suivie de la projection d'un film et d'un débat



Vendredi 12 Juin

Programme des visites de sites

6
VISITES
AU CHOIX

Nous recommandons aux participants de prévoir un pique-nique et des chaussures adaptées.



1 - Le PNR du Morvan (Retour à 15h30)

Visite des milieux para-tourbeux de Montour pour y découvrir les principes de la gestion écologique en faveur de la biodiversité appliqués par le Parc naturel régional du Morvan.

Le Pôle Relais Tourbières, implanté en Franche-Comté, associé à la visite, mettra en perspective l'histoire, l'originalité et l'intérêt fonctionnel des tourbières.

Ces deux sites sont équipés de platelage pour permettre la visite et sont proposés pour un classement en Réserve naturelle Régionale. Prévoir chaussures de terrain.



2 - La Réserve écologique des Maillys (Retour à 13h30)

La réserve écologique des Maillys est un ancien site d'extraction de granulats.

Il a été conçu, exploité puis aménagé dans un souci constant de préservation de l'environnement.

Sa situation privilégiée allie les milieux terrestres (plaines alluviales et forêts) aux milieux aquatiques (Saône, Tille, étangs). Une vie biologique diverse s'est vite développée pour accroître son intérêt écologique et ornithologique au regard de sa modeste dimension (36 ha).



3 - Les Mesures AgroEnvironnementales pour le val de Saône (Retour à 13h30)

Les prairies inondables du val de Saône ont une valeur patrimoniale importante, avec des groupements végétaux et une faune spécifiques : plusieurs oiseaux rares (Tarier des prés, Courlis cendré) y sont inféodés. Mais ces prairies humides sont en déclin. Pour préserver cette biodiversité, le maintien de ces milieux, par le soutien des pratiques agricoles favorables, est essentiel. Sortie animée par la Chambre d'Agriculture 21, la LPO21 et le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne.



18

4 - Le Chatillonnais, territoire à haute valeur environnementale (Retour à 15h30)

Situé au Nord de la Côte d'Or, le territoire du Chatillonnais présente des atouts réels en matière d'environnement. Le patrimoine naturel fait l'objet de nombreux classements et protections, l'eau et la forêt sont des composantes essentielles du paysage. Cette visite sera l'occasion d'appréhender les spécificités de ce territoire à haute valeur environnementale avec :

- Un point d'étape sur une opération d'effacement d'ouvrage hydraulique avec le SICEC
- La découverte d'un site ENS du CG21 : le marais tufeux de Saint Germain Le Rocheux
- Une présentation du projet de Parc National de feuillus de plaine entre Champagne et Bourgogne
- La découverte du verger conservatoire de Montigny sur Aube



5 - La RNR du Val Suzon (Retour à 13h30)

Le Val Suzon a été classé en réserve naturelle régionale en 2011 par délibération du conseil régional de Bourgogne. L'ONF en est le gestionnaire. Le patrimoine naturel de cet espace est unique avec une diversité de milieux (pelouses sèches, éboulis, marais tufeux, ...).

La proximité de l'agglomération Dijonnaise nécessite une gestion adaptée des milieux en lien avec les enjeux écologiques. L'outil RNR répond à ces enjeux, en privilégiant une gestion durable et concertée de cet espace, un suivi scientifique régulier, une réglementation et une surveillance adaptée, ainsi que la sensibilisation des personnes fréquentant le site.



6 - La Réserve naturelle de la Combe Lavaux (Retour à 13h30)

Au cœur de la côte dijonnaise, bordure calcaire de la plaine de Saône, entaillée de combes issues de l'érosion alluviales, la réserve naturelle s'étend sur 487 ha sur les communes de Brochon et Gevrey-Chambertin.

Les combes de la réserve naturelle orientées d'est en ouest vers la plaine correspondent à des vallées devenues sèches. Caractéristiques de ce type de paysage, à proximité de Dijon, elles sont bien connues et fréquentées par les promeneurs, randonneurs et grimpeurs.



19

Crédits photos : CR Bourgogne Vincent ARBELET, CG21, Grand Dijon

Rendez-vous
sur notre stand
N°13



Eco-quartier Eikenott - Gland - Suisse - labellisé BiodiverCity® en 2014

BOUYGUES CONSTRUCTION S'ENGAGE POUR LA BIODIVERSITÉ

Soutien du label BiodiverCity®
Membre actif du CIBI
(Conseil International Biodiversité et Immobilier)



Expertise
biodiversité et environnementale
sur les projets d'infrastructures



www.bouygues-construction.com



Shaping a **Better Life**

DIJON CONGREXPO

Parc des Expositions et Congrès de Dijon
Centre des affaires Clemenceau



prêts pour la révolution de la ressource



toutes les entreprises de SUEZ environnement n'en font plus qu'une

Lyonnaises des Eaux, SITA, Agbar, Degremont, United Water, SAFEGE et 40 autres experts de l'eau et des déchets deviennent SUEZ environnement. Sur les 5 continents, SUEZ Environnement accompagne les villes et les industries dans l'économie circulaire pour préserver, optimiser et sécuriser les ressources essentielles à notre avenir.
ready-for-the-resource-revolution.com

Accès

DIJON CONGREXPO

Parc des Expositions et Congrès de Dijon
Centre des affaires Clemenceau
3 boulevard de Champagne - 21078 Dijon cedex

Pour vous rendre aux Assises

En train

Le TGV met Dijon à quelques heures seulement des villes suivantes, en trajet direct :

Paris Gare de Lyon : 1h40 (15 liaisons aller/retour quotidiennes) - **Paris Aéroport CDG** : 2h00
Lyon : 1h50 - **Lille, Nîmes** : 3h00 - **Marseille** : 3h30
Nice, Toulouse : 6h00 **Bordeaux** : 8h00

Plus d'informations sur : www.voyages-sncf.com

En voiture

En arrivant à Dijon, pour accéder au Parc des Expositions et des Congrès, suivre la direction CENTRE CLEMENCEAU **Plus économique et plus écologique !** Pour venir au Parc des Expositions et des Congrès, avez vous pensé au co-voiturage avec d'autres participants ?

Dans la ville

En tramway

La ligne T1 reliant la gare SNCF à Quétigny dessert le Parc des Expositions et Congrès (arrêt Auditorium ou Poincaré). Le temps de parcours entre les stations gare et auditorium est de 8 minutes seulement. En savoir plus : www.divia.fr

En taxi

Dijon Taxis, centrale d'appel : 03 80 41 41 12
En savoir plus : www.taxis-dijon.fr

En vélo

Une station VéloDi (vélos en libre-service) est située place Jean Bouhey, à proximité immédiate du Palais des Congrès (www.velodi.net).

Pour votre hébergement

Pour trouver les offres d'hébergement à Dijon



Inscriptions
avant le 4 juin 2015
En ligne sur :
www.assises-biodiversite.com

IDEAL Connaissances est un organisme de formation déclaré sous le N°11.94.07.205.94. Votre inscription est donc déductible des cotisations dues au titre de la formation continue.

Pour vous inscrire aux 5^{es} Assises nationales de la Biodiversité

- 1- Connectez-vous sur :
www.assises-biodiversite.com
 - 2- Cliquez sur le bouton inscription et remplissez le formulaire en ligne
 - 3- Présentez-vous les 10 et 11 juin 2015 à l'accueil de la manifestation, pour récupérer votre badge nominatif
- Votre Code Invitation
INVCR**

Pour tout renseignement sur votre inscription :
inscription_biodiv@idealconnaissances.com

Tarifs colloque

Ces prix comprennent la participation aux ateliers, aux séances plénières, aux focus, aux visites ainsi qu'un salon professionnel. Les transports, l'hébergement et les repas sont à la charge des participants.

- Abonnés aux Réseaux Espaces Naturels & Biodiversité, Espaces Verts, Milieux Aquatiques, et aux adhérents de l'Association Les Eco Maires : **compris dans l'abonnement ou l'adhésion** (hors déjeuners)
- Collectivités publiques et associations :
160 € TTC (hors déjeuners)
- Entreprises : **210 € TTC** (hors déjeuners)

Tarifs restauration

Les déjeuners consommés en salle de restauration sont au prix unitaire de : **26 € TTC**.
La soirée du 10 juin au Jardin des sciences est au prix de : **15 € TTC**.
Ils sont à régler à l'avance ou sur place.

Conditions d'inscription /annulation

Toutes les inscriptions payantes sont facturées. Les administrations ont la possibilité de fournir un bon de commande dûment signé par l'autorité compétente, si le règlement ne peut être joint à l'inscription. Toute annulation parvenue avant le 1/6/2014 donnera lieu à un remboursement. Après cette date, aucun remboursement ne pourra être effectué. Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et Libertés du 6/01/78, nous vous informons que les informations qui vous sont demandées feront l'objet d'un traitement automatisé de données à des fins commerciales. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification si nécessaire.
Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises, notifiez-le.



Pour des milieux aquatiques vivants !

Les Agences de l'eau sont des établissements publics d'Etat dont les missions sont de contribuer à la préservation des ressources en eau et de lutter contre les pollutions diffuses en finançant des actions en faveur de notre environnement.

Les 10^{èmes} programmes d'intervention (2013-2018) des Agences de l'eau ont pour priorités la qualité des milieux aquatiques et la protection de la santé.

La politique menée par les collectivités doit permettre d'atteindre ou de maintenir une bonne qualité de l'eau des rivières :

- Intervenir sur les cours d'eau et zones humides par l'entretien et la restauration, les connexions latérales, la mobilité du lit des rivières, les champs naturels d'expansion des crues... pour redonner aux rivières leurs fonctionnalités ;
- Permettre la continuité écologique : la libre circulation des poissons, des sédiments... ;
- Prendre en compte les objectifs environnementaux (bonne qualité des eaux) dès la conception des projets d'urbanisme et d'aménagement urbain, en préservant les espaces naturels ;
- Développer la connaissance des zones humides et des rivières.

Par ces actions, les Agences de l'eau contribuent au maintien et au développement de la biodiversité qu'elle soit floristique, faunistique, piscicole,...

Les possibilités d'agir pour restaurer la qualité de nos rivières sont nombreuses et aujourd'hui bien maîtrisées.

Consultation du public sur l'eau

Du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015



L'eau, les inondations, le milieu marin : on fait quoi ?

www.eau-seine-normandie.fr



www.sauvonsleau.fr

Votre avis de citoyen nous intéresse :

une consultation nationale du public sur l'eau est actuellement organisée **jusqu'au 18 juin**. Répondez au questionnaire disponible sur notre **stand n°28** pendant la durée des Assises nationales de la Biodiversité à Dijon et en ligne sur nos sites.